Les passages à faunes

Juin 2017

De nombreux ouvrages linéaires découpent le territoire et appauvrissent donc sa richesse biologique. Routes et voies ferrées constituent des obstacles infranchissables pour de nombreuses espèces animales. Leur aire de déplacement en est réduite, avec des conséquences sur leur alimentation, leur reproduction et leur développement.

La lutte contre la fragmentation des territoires

Un territoire découpé voit sa richesse biologique amoindrie. Une des manières de lutter contre cet appauvrissement est de rétablir des continuités, ou de les aménager dès la construction d'un ouvrage nouveau en réalisant des passages à faune.

Pour éviter cette perte de **biodiversité**, chaque aménagement doit être conçu pour:

- Protéger les diverses espèces et maintenir les équilibres écologiques ;
- Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et des espèces et rendre en compte leur déplacement ;
- Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvages ;
- Limiter l'incidence de l'infrastructure sur les milieux ;
- Assurer la connectivité biologique, la transparence écologique, et la continuité du cheminement pour toutes les espèces de faune de part et d'autre de la voie réalisée ;
- Créer si possible une infrastructure à biodiversité positive : la situation doit être meilleure après plusieurs années d'exploitation de l'infrastructure qu'avant sa réalisation.

Passages à faune

Une infrastructure routière, autoroutière ou ferroviaire peut constituer :

- Une rupture biologique ;
- Un obstacle infranchissable pour de nombreuses espèces ;
- Une fragmentation des populations avec une incidence sur leur alimentation, leur renouvellement et leur déplacement.

Pour lutter contre ce risque d'appauvrissement de la biodiversité, il faut rétablir des continuités.On aménage donc des passages à faune, dont la conception et la réalisation doivent prendre en compte les spécificités du lieu et des espèces concernées.

Ces ouvrages sont construits soit dans les remblais et en souterrain, soit en passages supérieurs comme des ponts dédiés à la vie sauvage. En point bas, ils doivent souvent assurer les rétablissements hydrauliques et l'écoulement des eaux.

L'aménagement de passages à faune permet de créer un corridor entre les zones séparées et ainsi de rétablir la continuité et la transparence écologique des infrastructures.

On distingue :

- Les passages toute faune ;
- Les passages à grande faune : cerfs, chevreuils, sangliers… ;
- Les passages à petite faune : blaireaux, lièvres… ;
- Les crapauducs.

Ces ouvrages (de type passages supérieurs ou inférieurs) peuvent être réalisés à partir d'une large gamme de produits préfabriqués en **béton** ou d'ouvrages en béton coulés en place:

- Canalisations de gros diamètre ;
- Cadres ;
- Ouvrages voûtes ;
- Passage supérieur de type PRAD;
- Tranchées couvertes.

Une autre solution pour les continuités à la fois des écoulements d'eau et de la circulation de la faune consiste en la réalisation ou l'allongement de viaducs. Ce concept de surdimensionnement des ouvrages est aussi utilisé pour des franchissements de rivières. L'objectif est alors de préserver les berges, ainsi que la faune et la flore de ces milieux souvent très riches, où la trame verte se confond avec la trame bleue.

Auteur

Patrick Guiraud

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 05/04/2026 © infociments.fr